

Pétition sur le Congo Brazzaville

En 1999, plus de 350 réfugiés triés en fonction de leur origine ethnique disparaissaient au port fluvial de Brazzaville dénommé Beach, alors qu'un accord tripartite: RDC-HCR-CONGO Brazza stipulait qu'ils pouvaient rentrer en toute sécurité.

En décembre 2001, une plainte contre X pour crimes contre l'humanité était déposée au Tribunal de Meaux...

Le 2 avril 2004, Mr Jean François NDENGUET directeur général de la police nationale du Congo en visite privée à Paris pour raisons médicales, était mis en examen et écroué à la prison de la santé...

Contre toute attente, Mr NDENGUET, coresponsable de ces disparitions a été libéré nuitement le 3/04/04 à 2 h30 suite à une ordonnance judiciaire non motivée et une intervention du ministère français des affaires étrangères. (voir le journal "Le monde" du 05 et 16 avril 2004)

Nous les Congolais de la Diaspora, ainsi que les Amis du Congo demandons aux Autorités Françaises et aux Représentants du Peuple Français, que le Juge aille jusqu'au bout de la procédure sans entraves afin que justice soit rendue.

Ne vous faites pas complices du prince du mal. Brisez le silence au nom de la Démocratie et de la liberté.

La France, Pays des droits de l'homme, de la Justice et de la Liberté ne doit pas être vue comme une république bananière.

N°	Nom et Prénom	Organisations	Adresse	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

La Diaspora Congolaise de France représentée par les organisations:

F.C.D/R.C.N, Collectif des parents des disparus, les Etats Généraux de l'Opposition Congolaise Extérieure, Fondation Jacques Opangault, MCDDI, UPADS, CERDEC, Rupture solidarité, RLBC, FURC, CICOP, RDD, Ligue CDC démocratique, MCR, CCDS, Traditions Solidaires.